



16 octobre 2021

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE L'A.G. DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE 2021 :

A.G. qui s'est déroulée à la maison des sports de Châteauroux

1 - Appel des membres du comité directeur et des clubs du département :

a) Membres du comité :

	Présents	Excusés	Absents
ARDELET Céline	X		
ARDELET Sylvie	X		
AVIGNON Anne	X		
DENAIS Mathieu	X		
DOISEAU Michel	X		
FORESTIER Guillaume	X		
FRONTERA Jean-Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
MICHEL Jean-Yves	X		
PERROCHON Jérôme		X	
POINTEAUX Dominique	X		
POITEVIN Thierry		X	
PONS Gérard		X	

b) Clubs de tir du département :

	Présents ou représentés	Excusés	Absents
BRION	X		
BUZANÇAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES			X
CHÂTEAUROUX	X		
DÉOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PÊCHEREAU	X		
LEVROUX	X		
SAINTE SÉVERE	X		
MÉZIERES EN BRENNE	X		
ARS	X		

Après une présentation rapide du mode d'organisation de l'A.G., l'ordre du jour pouvait être abordé, après que l'appel des membres du comité directeur et des clubs eut été fait.

2 - Point sur les licences FFTir sur la saison 2021 / 2022 :

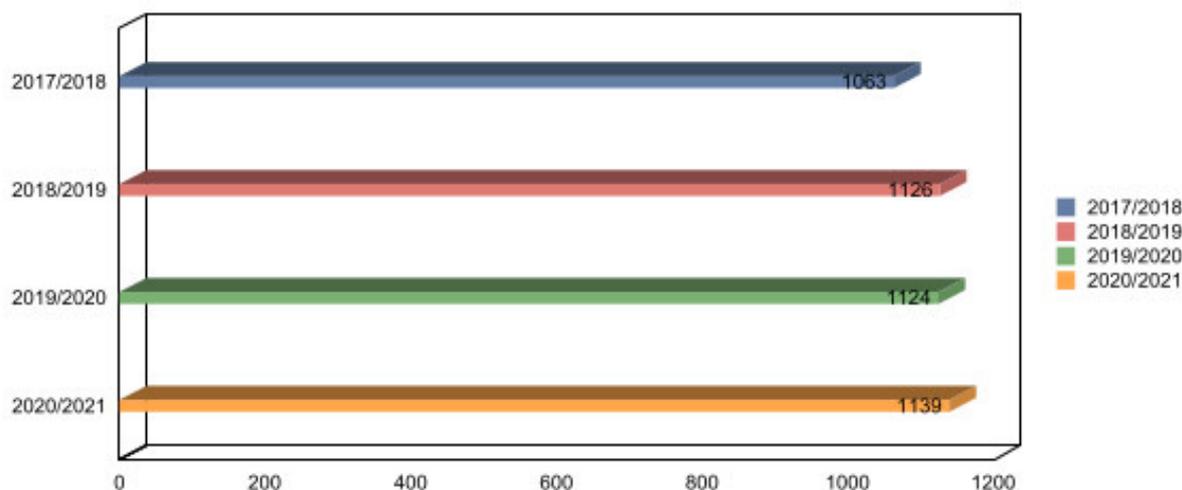
- Au 16 octobre 2021, 904 licences sur l'ensemble du département de l'Indre étaient enregistrées sur "ITAC", (161 femmes et 743 hommes).

- A même date l'an passé, c'était 1023 licences enregistrées, soit une différence de 11,63%. A noter au passage, -10% d'adultes et -20% de jeunes.

- Pourquoi cette différence ? On peut évoquer plusieurs paramètres possibles, dont la question liée au PASS sanitaire, la grande difficulté dans certains secteurs de notre département à trouver un médecin pour obtenir un certificat médical nécessaire à l'obtention de la licence suite au changement de procédure cette année, les suites liées à la situation sanitaire des nombreux mois passés, etc...

- Détails explicatifs par différents tableaux :

A) *Évolution sur les saisons antérieures pour la même période (à la date du 31 août) :*



B) *Aperçu sur la gestion administrative des licenciés, spécialistes et avis préalables :*

Gestion administrative des licenciés
Effectif : 1 140 (202 femmes et 938 hommes)
Licences payées : 1 139
Licences en attente de paiement : 0
Licences non renouvelées : 209
Nouvelles licences : 181
Réactivation : 27
Licenciés blacklistés : 5
FINIADA confirmés : 5
FINIADA à confirmer : 0
Carte Club*** : 21

Spécialistes (diplômes valides)	
Arbitre	12
Responsable Arbitrage RDA	1
Médailles	20
Formateur	38
Responsable Compétitions Dép	1
Liste Espoir	2
Tireur Haut-Niveau ISSF	1
Stagiaire Arbitre club	10

Gestion des avis préalables
Avis préalables validés : 324
Avis préalables en conflit : 0

Tir d'initiation
Visiteurs : 184
Visiteurs FINIADA Positif : 0

C) Comparatif avec les saisons antérieures pour la même période (à la date du 31 août) en chiffres :

Au 31/08/2021	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2020/2021
U.S BRION	61	58	61	43
A.C.S. BUZANCAIS	43	49	45	42
T.S. CHABRIS	102	81	94	98
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	17	9	13	9
S.T.CHATEAUROUX	45	47	67	112
A.S. DEOLS	149	151	153	133
T.O. ISSOLDUNOIS	58	73	67	44
T.S. LA MARTINERIE	10	10	30	11
T.S. LE BLANC	111	106	115	113
S.T. L'ARQUEBUSE	49	56	53	50
S.T. LEVROUSAINE	40	50	49	65
S.T. SEVEROISE	198	194	175	166
C.T. BRENNOU	140	179	179	185
ARS STAND DE TIR	0	0	25	58
TOTAL INDRE	1023	1063	1126	1139

	2021/2022
BRION	37
BUZANCAIS	28
CHABRIS	59
CHASSIGNOLLES	5
CHATEAUROUX	107
DEOLS	109
ISSOUDUN	40
LA MARTINERIE	10
LE BLANC	86
LE PECHEREAU	42
LEVROUX	62
SAINTE SEVERE	129
TIR BRENNOU	142
ARS STAND DE TIR	48
TOTAL	904

Au 16 octobre 2021, le Comité Départemental a enregistré 904 licenciés (161 femmes et 743 hommes), contre 1023 l'an dernier à la même période soit - 11,63 %.

Adultes : - 10 %

Jeunes : - 20 %

3 - Compte rendu du trésorier du CDT36 et des vérificateurs aux comptes :

- Compte tenu de l'absence excusée du trésorier, c'est le trésorier adjoint Éric Guignard qui présente le bilan financier de l'année 2021 / 2022, néanmoins préparé par Gérard Pons le trésorier.

A) Compte de résultats du 1/09/2020 au 31/08/2021 :

DEPENSES		C.A
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	2 699,00
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	805,72
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	20,00
Matériel	Armurerie	673,00
Consommable	Timbre	46,56
Contrats	Photocopie	3 451,44
	Internet	352,20
Fournitures Bureau		506,42
Relation publique		170,00
CNTS	Schoen	2 104,20
Club	Journées CNTS	8 051,00
Divers	Dépliant " INDRE "	581,65
Divers	Gerbe fleurs CDT36 + Ligue	400,00
DEPENSES du Compte Courant		19 861,19

RECETTES			
	C.A	Livret A	C.S.L
FFTir	10 382,50		10 382,50
Club	3 207,50		3 207,50
Divers (Gerbe)	200,00		200,00
CNTS boissons	6 994,00		6 994,00
Intérêts	0,00	213,30	0,38 213,68
SOUS TOTAUX			
	20 784,00	213,30	0,38 20 997,68

Total recettes	20 997,68
Total dépenses	19 861,19
Résultat de l'exercice 2020/2021	1 136,49

B) Bilan du 1/09/2020 au 31/08/2021 :

Dû	CNTS – DEOLES	530,00
Dû	CNTS – CHABRIS	2 829,00
Dû	CNTS – LEVROUX	1 770,00
Dû	CNTS – MARTINERIE	2 235,00
DETTES sur exercice 2020/2021		7 364,00

Compte chèque C.A.	3 346,49
Compte chèque CCP – (COMPTE FERME)	0,00
Livret A	49 169,11
CSL association	426,63
Caisse	300,10
TOTAL des AVOIRS	53 242,33

Total des avoirs	53 242,33
Dettes sur exercice 2020/2021	7 364,00
Fonds propres CDT 36	45 878,33

C) Bilan prévisionnel 2021 / 2022 :

DEPENSES		RECETTES
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	2 700,00
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	1 000,00
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	2 500,00
Stage et formation	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	500,00
Matériel		1 000,00
Consommable		250,00
Récompenses		2 500,00
Contrats	Photocopie	300,00
	Internet refonte du site	1 600,00
Fournitures Bureau		600,00
Relation publique		500,00
Tour de l'Indre		1 000,00
AG LIGUE 2022		1 500,00
TOTAL	15 950,00	
		9 200,00
		1 200,00
		500,00
		350,00
		700,00
		4 000,00
TOTAL		15 950,00

- La vérification des comptes pour l'exercice 2020 / 2021 a été effectuée par Mme Josette Touzet du club de Déols et Mr Christian Devaux du club de Châteauroux qui ont déclaré que :
"Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale tenue le 16 octobre 2021, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes du Comité Départemental de Tir de l'Indre pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.
Par notre contrôle, nous pouvons certifier : Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude, que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés".

Points particuliers :

- Il est à noter qu'il a été opéré la résiliation de la Carte Bleue du comité qui n'est plus du tout utilisée, et de ce fait n'a plus lieu d'être.

- De même, le compte chèque postal qui représentait un coût mensuel important a été clôturé. Tout est centralisé et domicilié désormais au Crédit Agricole, agence d'Argenton sur Creuse, là où réside le trésorier du comité, et ce pour des questions commodités évidentes.

- Concernant le photocopieur, c'est un poste qui a été renégocié, et donc racheté par le comité. Il est installé désormais dans le bureau du comité départemental à la maison des sports de Châteauroux.

- Il est mis à disposition de l'ensemble des clubs du département qui en auraient besoin pour leur fonctionnement ou pour des opérations ponctuelles. Un barème à la feuille photocopiée (noir et blanc ou couleurs) sera établi prochainement.

- Les dégâts occasionnés sur le barnum lors de la tempête pendant la dernière opération au C.N.T.S., n'ont pas été pris en charge par l'assurance.

- Le loyer du bureau du comité à la maison des sports a été payé deux fois sur le temps de l'exercice écoulé du fait de la présentation exceptionnelle des échéances sur la même année sportive.

- A noter que l'an prochain (Octobre 2022) l'assemblée générale de ligue se déroulera dans l'Indre à Châteauroux. L'organisation de cette A.G. de ligue représentera un certain coût pour notre comité.

- Devant mettre "le paquet" pour nos jeunes et futurs jeunes licenciés de notre sport, il a été décidé de ne pas percevoir la part du comité sur le coût des licences pour la saison 201 / 2022, et ce suite aux problèmes d'activités plus que réduites lors de la crise sanitaire. C'est un manque à gagner soit, mais plus que nécessaire pour chercher à maintenir le nombre de licenciés "jeunes" dans nos structures pour cette saison, et voir celles d'après.

4 - Approbation du compte rendu du trésorier :

- Le compte rendu de résultats et bilans du trésorier présentés par le trésorier adjoint ont été approuvés à l'unanimité.

5 - Rapport moral du président :

- Avant de présenter son rapport moral, le président a demandé à l'assemblée présente une minute de silence pour honorer les personnes disparues la saison dernière, à savoir Pierre Guivarch' ancien licencié handisport, Bernard Durantet ancien président du comité départemental et président du club de tir de Chabris, ainsi que Mr Robisson l'époux de Marie-France ancienne présidente du club de tir d'Issoudun.

- Rapport moral complet du président :

“Madame, Monsieur,

Merci d’être présents pour cette Assemblée Générale qui clôture cette très particulière saison sportive 2020/2021.

- Avant de commencer ce rapport moral, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette saison sportive et en particulier pour Monsieur Pierre GUIVARCH et pour notre ancien Président Monsieur Bernard DURANTET. En dernière minute, une pensée à Marie-France Robisson qui a perdu son mari André cette semaine.

Je vous demande de bien vouloir observer pour eux une minute de silence.

Pierre Guivarch s’en est allé fin mai 2021 à l’âge de 65 ans. Natif de Cherbourg, Pierre avait suivi sa famille pour s’installer dans le département dans les années 70.

- Après un terrible accident et une longue période de rééducation et à force de volonté Pierre s’inscrit au club de Tir de Déols.

Sérieux, motivé et plein de courage, il obtient rapidement de très bons résultats au pistolet sur une distance de 10, 25 et 50 m.

En 1986, il intègre l’équipe de France de tir handisport et là, tout s’enchaîne. Première sélection paralympique aux jeux de Séoul en 1988, où il termine 10e... et empoche aussi une première médaille de bronze par équipe.

Plusieurs podiums et titres de champion de France, d’Europe et du Monde suivront. Médaille d’or en 1990 aux championnats du Monde handisport d’Assen (Pays-Bas) au pistolet 10 m. Médaille d’or aux jeux paralympiques de Barcelone en 1992, toujours au pistolet 10 m.

Toujours souriant, il n’hésitait pas, à dispenser ses conseils avisés aux compétiteurs de son club mais aussi à s’investir auprès du monde du handicap, auprès des jeunes... Un exemple pour notre sport...

- Quelques semaines plus tard, le monde du tir Indrien était une nouvelle fois en deuil.

C’est avec une grande émotion que nous apprenions le décès de Bernard DURANTET à l’âge de 75 ans en ce matin, 08 juillet 2021.

- Arbitre National, Président du Comité Départemental de Tir de l’Indre durant 24 années, Président du club de Tir de Chabris, il a œuvré avec dévouement et sans relâche depuis plus de 40 ans au service du tir sportif.

Avec Madame Geneviève BONNEAU, Bernard fut à l’origine des écoles de tir dans l’Indre. Il organisa avec Nelly DURANTET durant plus de 30 ans les 24 heures de tir de Chabris. Il participa au développement des clubs de tir sportif dans l’Indre.

Visionnaire, Il permit la rencontre des élus locaux avec les instances de la Fédération Française de Tir à l’issue du Championnat de France 10 mètres organisé sur Châteauroux en 2013.

Cette rencontre déboucha quelques années plus tard à la construction du CNTS...

Toujours présent au sein de son club, sur les concours des sociétés ou sur les championnats, Bernard était toujours proche des tireurs et des nombreux jeunes qu’il accompagnait sur les compétitions. Entraîneur et compétiteur hors pair, son travail au quotidien a permis aux licenciés de son club de décrocher de nombreux titres nationaux.

- Merci à toi Bernard pour toutes ses années passées pour notre sport. Nous garderons de toi le souvenir d’un homme dévoué, intègre et profondément humain...

- Après la saison 2019/2020 tristement courte, cette nouvelle saison sportive devait nous permettre de retrouver une certaine «normalité» pour notre sport et pour la vie de nos clubs.

A l’issue de notre premier Comité Directeur le 16 octobre 2020, notre Comité s’était doté de plusieurs commissions de travail et, de nombreux projets et objectifs avaient été définis pour la saison 2020/2021.

La gestion sportive était en ordre de marche, le premier Championnat 10 mètres était sur les rails. Nos licenciés reprenaient le chemin de nos clubs sportifs après un premier confinement... Mais fin octobre 2020, un nouveau confinement généralisé a été à nouveau ordonné par le Gouvernement mettant un terme durant plusieurs mois à nos activités. Nos clubs ont été fermés, les réunions ont été interdites et quelques semaines plus tard, la saison sportive a été annulée par La Fédération Française de Tir. Les licences n'étaient plus délivrées... Malgré cela, notre Comité a néanmoins continué à fonctionner.

- Profitant de ce temps «libre», un gros travail administratif a été entrepris pour mettre de l'ordre dans les «affaires» du Comité.

Le local à la Maison des sports a été rendu fonctionnel, nos archives ont été classées, notre matériel «inventorié» et centralisé sur Châteauroux.

Notre trésorier a entrepris un gros travail administratif auprès de notre banque, de la société TOSHIBA, et auprès des prestataires avec qui nous avons un contrat...

Nos commissions ont continué à se réunir en visioconférence. Quatre commissions ont pu se réunir en distanciel :

- La commission «Finances»,*
- La commission «Communication/Développement»,*
- La commission «Récompenses»*
- La commission «Équipe Technique Départementale».*

Le bilan de leurs travaux vous sera présenté dans quelques minutes.

- Puis est venu le temps de la réouverture de nos clubs et de la pratique de notre sport en compétition, dans le respect des mesures sanitaires imposées pour le sport...

Cette période de doute, d'incertitudes et de contraintes, n'a pas été facile pour nos dirigeants et pour le bon fonctionnement de nos associations.

Mais les clubs ont su se réinventer, mettre en place de nouveaux fonctionnements comme la privatisation d'un pas de tir à l'heure, étendant pour certains les plages d'ouvertures de leurs installations sportives ou proposant la découverte de nouvelles disciplines de tir aux jeunes tireurs comme le 25 mètres...

- Afin de fidéliser les jeunes, la Ligue de Tir du Centre a également proposé un «challenge jeunes». Six clubs de l'Indre ont participé à cette manifestation sportive.

D'autres clubs, ont maintenu leurs challenges et compétitions amicales, créant un certain dynamisme au sein de la communauté des tireurs de notre département et des régions limitrophes. Les participants ont été nombreux et étaient heureux de pouvoir se retrouver sur un pas de tir.

Je tenais à remercier et à féliciter toutes les personnes et ces clubs qui se sont démenés lors de cette période compliquée et qui ont œuvré à ces actions. Je pense que dans un avenir proche ces choix seront payants pour nos associations, pour notre sport.

- Lors de cette période d'incertitudes, nous avons constaté une diminution de plus de 15 % environ de nos licenciés jeunes (de 8 à 20 ans) et une augmentation d'environ 20 % chez les adultes sur la saison passée.

En anticipation à ce problème, la Fédération Française de Tir, la ligue et le département ont décidé de ne prendre aucune part financière sur les licences jeunes en 2021/2022.

Nos clubs ont été une nouvelle fois très réactifs, en proposant des licences «gratuites» pour certains clubs ou avec des coûts de licence relativement bas (entre 12 et 30 euros environ) pour d'autres.

- Pour vous accompagner dans vos démarches de communication, une plaquette EDT a été réalisée par la commission «Communication/Développement».

Nous espérons que cet outil vous donnera pleine satisfaction lors de vos portes ouvertes ou forums des associations.

Nous constatons également que le nombre de nos licenciés inscrit sur le fichier FINIADA a augmenté en cette fin de saison...

Je vous rappelle que c'est de la responsabilité des Présidents de club de veiller à ce que les règles et l'éthique fédérale soient bien respectées.

Il convient de faire très attention aux nouvelles populations du type «survivaliste» ou groupes «d'extrémistes» qui essaient de s'introduire dans nos associations pour d'autres raisons que la pratique du tir sportif ...

Je vous invite à faire remonter ces informations en cas de demandes suspectes aux forces de l'ordre, auprès de la préfecture ou de la FFTir même en cas de doute.

Je vous rappelle également que pour une séance de découverte du tir sportif, la personne doit obligatoirement passer au fichier FINIADA sur ITAC...

- La pratique du tir sportif est également soumise à des règles de sécurité. C'est également aux Présidents des clubs, aux responsables des pas de tir et aux tireurs de faire respecter ces consignes.

Ces enjeux sont primordiaux pour la bonne pratique de notre sport.

Les gros titres dans nos journaux du type «Un homme blessé par ricochet de balle» ou «Un tireur sportif à l'hôpital après avoir reçu une balle... » ne donnent pas une image très positive de notre sport auprès du grand public et de nos élus locaux...

- Les techniciens de la ligue peuvent vous accompagner lors d'aménagements de vos pas de tir et sont en charge de l'homologation de vos installations sportives après travaux... Il ne faut pas hésiter à les solliciter pour un conseil par exemple.

- L'année a été aussi une année compliquée par rapport à la réglementation sur les armes.

Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérard DARMANIN , a annoncé le 22 juillet 2021, le renforcement des mesures pour mieux encadrer la détention d'armes suite aux différents faits divers qui ont eu lieu en France impliquant des tireurs sportifs. Le bilan est lourd : 8 personnes décédées dont des membres des forces de l'ordre...

Parmi ces mesures, il est prévu l'interdiction d'acquisition et de détention d'arme dites «de guerre».

Ce décret est à ce jour toujours en discussion au Ministère de l'Intérieur.

Lors de vos Assemblées Générales, j'ai été à plusieurs reprises interpellé par certains tireurs : «que fait la fédé pour éviter cela ?». «La fédé ne communique pas sur ce dossier ?».

Suite au Comité Directeur de Ligue en date du 28 août 2021, le problème a été évoqué.

Gilles DUMERY, Président de la Ligue de tir du Centre est en première ligne sur ce dossier pour la FFTir. Très régulièrement des rencontres ont lieu, les négociations avancent... Pas aussi vite que certains le souhaiteraient mais la FFTir ainsi que le Comité Guillaume Tell se battent pour les intérêts des tireurs TAR...

Nous en saurons certainement plus demain lors de l'AG de Ligue sur Orléans.

- Je voulais finir ce rapport moral sur une note positive et des remerciements.

- En cette fin d'année 2020/2021 les mesures sanitaires se sont considérablement assouplies dû à la vaccination et à la mise en place du Pass sanitaire.

Ce Pass est la possibilité de pouvoir nous retrouver sur les pas de tir, de reprendre les entraînements, de pouvoir concourir, de partager une passion commune, de retrouver des «relations sociales», de retrouver une vie presque normale ...

Cela ne sera pas chose facile. Nous risquons de laisser sur le bord du chemin certains licenciés qui par choix, ne reprendront pas de licence.

Il faudra certainement s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire en cours d'année. Mais je suis convaincu que le jeu en vaut la chandelle...

- Je voulais aussi profiter de cette Assemblée Générale pour remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur qui ont su garder leur dynamisme et pour la grande qualité de leurs travaux pour faire vivre notre Comité durant cette année particulière.

Sans bénévoles, ce travail n'aurait jamais pu être mené à bien. Merci à nouveau pour ce travail d'équipe.

Je vous souhaite une très bonne saison 2021/2022

- Le rapport moral du président qu'il a présenté a été approuvé à l'unanimité.

6 - Compte rendu des commissions et perspectives pour la saison 2021 / 2022 :

A) Pour la commission "Communication-Développement", Céline Ardelet rappelle le travail effectué en visioconférences pour l'élaboration de la plaquette "Écoles De Tir" et celle plus générales concernant l'ensemble des clubs de tir du département.

L'impression de la plaquette E.D.T. a été confiée à une imprimerie et, le travail rendu est totalement satisfaisant. Rappel est fait que ce document est à la disposition de tous les clubs pour qu'ils puissent l'utiliser et le distribuer lors de manifestations locales type "forum des associations".

Un compte "Facebook" a été créé pour être présent sur ce réseau et par ce moyen de communication, qui sont les plus utilisés par les jeunes.

Il a été indiqué que des modifications vont être effectuées sur le site du CDT36, pour avoir le plus d'informations possibles.

Les clubs du département ont chacun la possibilité de mettre sur sa page du CDT36 toutes les infos qu'ils jugent utiles et nécessaires pour leur club (Ex : horaires d'ouvertures, disciplines, photos, etc...). C'est un outil de communication à ne pas négliger.

Chaque club a reçu dernièrement son code d'accès pour ce faire.

B) Pour la commission "Arbitrage", Jean-Yves Michel indique qu'il n'y a pas eu de réunion d'organisée, surtout du fait qu'il n'y a pas eu de compétitions la saison passée.

Des arbitres sont néanmoins intervenus au CNTS pour travailler avec des personnes des équipes de France dans le cadre de préparations aux échéances à venir.

Le 30 octobre prochain, il y aura une réunion des arbitres de l'Indre, de niveau national, régional, départemental et club, pour organiser l'avenir.

L'objectif dans le 36 est de pouvoir permettre aux arbitres de monter de niveau, chacun du niveau auquel il en est actuellement.

C) Pour la commission "Récompenses", Éric Guignard explique que les deux réunions faites la saison écoulée, effectuées en visioconférences, ont été essentiellement, pour l'une sur le type de récompenses à donner pour nos concours de sociétés s'ils pouvaient avoir lieu, ainsi que pour la coupe de l'Indre édition 2021; l'autre axée sur la proposition de noms de personnes évoluant dans nos clubs pour qu'elles soient potentiellement éligibles à des récompenses de reconnaissances aussi bien du type "Mérites fédéraux" que "Médailles" de la Jeunesse et des sports.

Le président du comité indique que si dans certains de nos clubs il est souhaité que des personnes accèdent à certaines récompenses, il faut alors que les informations lui soient remontées pour faire ce qui doit l'être.

D) Pour la commission "Écoles De Tir", Dominique Pointeaux dit qu'il n'a pas été organisé de réunion du fait qu'il n'était pas possible de prévoir quelque rencontre que ce soit avec les enfants compte tenu de la situation sanitaire.

Par contre, il est prévu, maintenant que c'est possible, une à deux journées de formations "Cibles couleurs" pour l'ensemble des jeunes de nos clubs du département.

Dominique rappelle le principe de progression "Cibles couleurs", mais qu'il est plus ou moins utilisé. L'organisation du passage de ces grades de la cible blanche à la cible verte est possible par les initiateurs de club, mais que la possibilité de passage de la cible bleue et niveaux supérieurs à celle-ci n'est pas encore organisé.

Le dispositif "Cibles couleurs" est ouvert aux adultes depuis cette année, mais nous n'avons pas encore les modalités pour cette progression "adultes".

E) Pour la commission "Finances", le président Jean-Emmanuel Frontera fait part du travail effectué concernant l'inventorisation et la centralisation des matériels du comité départemental, dans le bureau du CDT36 à la maison des sports.

Un travail sur le budget prévisionnel concernant plusieurs postes dont les activités de l'Équipe Départementale Technique nouvellement mise en place, l'arbitrage, l'acquisition de matériels et de vêtements de sports pour mettre à disposition des clubs en ayant besoin, est en cours.

L'achat de ces équipements cités, est envisagé pour que des enfants et jeunes n'ayant pas la possibilité d'en avoir personnellement ou mis à disposition de la part des clubs, puissent l'avoir

par le biais du comité afin d'être équipés à l'égal d'autres tireurs de niveau. Une convention de mise à disposition avec le club viendra valider ce prêt.

F) "L'équipe Technique Départementale" s'est réunie une fois par visioconférence, pour organiser celle-ci. Un plan de formation pour dispenser des stages de revalidation des diplômes d'initiateurs et autres niveaux, voir stages de perfectionnement font partie des thèmes de mission spécifiques incombants à cette EDT.

Une formation de bénévoles sur le logiciel ITAC entre autre, fait partie également des rôles de l'EDT.

7 – Dates à déterminer :

- Il est proposé que l'assemblée générale du comité départemental pour 2022, soit organisée à la maison des sports de Châteauroux comme les années passées. **Ce sera pour le samedi 16 octobre 2022 à 14H30.** La date de remise des récompenses de l'ensemble de la saison sportive 2021 / 2022 sera repreciser et affiner en fonction des besoins.

- **L'assemblée générale de la ligue Centre Val de Loire aura lieu à Châteauroux le 23 octobre 2022.** (Date confirmée par la Ligue après l'AG du Comité) ...

- Pour l'assemblée générale du comité départemental 2022, les vérificateurs aux comptes seront Mme Valérie Pitois du club de Déols et Mr Christian Lozé du club de Levroux.

- Rappel est fait des dates du championnat départemental de tir à 10M organisé sur 2 week-ends, à savoir les 6 et 7 novembre au C.N.T.S. pour la partie tir de précision et les 13 et 14 novembre à Chabris pour l'arbalète match et le pistolet vitesse et standard.

7 - Questions diverses :

- Seul point abordé en questions diverses, la recherche de tireurs pistolet 25M et carabine 50M pour aller tirer au CNTS dans le cadre d'un examen d'arbitrage, appel à candidature préalablement formulé par mail à l'adresse des présidents de clubs.

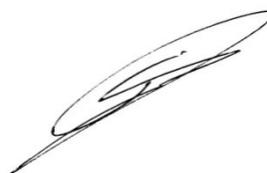
- L'assemblée générale est close à 16H30.

Le Président



Jean Emmanuel FRONTERA

Le Secrétaire



Michel DOISEAU